



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association des jardins familiaux de Fribourg et environs du vendredi 7 mars 2025 à la salle paroissiale Ste Thérèse, 1700 Fribourg (82^{ème} assemblée)

1. Introduction

Le Président de l'association, M. Yavuz Aslan, annonce l'ouverture de la partie statutaire de l'assemblée générale de l'Association des Jardins Familiaux de Fribourg et environs (AJFFE) à 19h30.

Il salue la présence de :

- Monsieur Aurelio Andina, Conseiller communal de la commune de Villars-sur-Glâne
- Monsieur Otmar Halfmann, Président de la Fédération suisse des jardins familiaux
- Monsieur Jean-Paul Gygli, de l'Association genevoise des jardins familiaux, et son épouse
- Madame Simone Collet, rédactrice du journal « Jardin Vivant » de la Fédération suisse des jardins familiaux
- Monsieur Paul Rueger, Président d'honneur de l'AJFFE
- Daniel Emery, Membre d'honneur de l'AJFFE
- Joël Neves, Coordinateur en gestion immobilière auprès du Service de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg

Se sont excusés :

- M. Thierry Steiert, Syndic et Directeur des Affaires bourgeoises de la Ville de Fribourg
- Mme Rocco Cagnazzo
- Mme Suzanne Wielli
- Mme Nadja Baechler
- M. Alain Meyer

Une minute de silence est faite en l'honneur de Mesdames Perriard et Di Mauro, Messieurs Brugger, Cardinaux, De Palma, Monney, décédés

Partie statutaire :

Liste des présences

42 jardins sont représentés. Les membres du comité sont tous présents. M Aslan profite de présenter les membres du bureau et du comité aux membres de l'association.

2. Nomination des scrutateurs

M. Yavuz Aslan nomme les 2 scrutateurs, Messieurs Christian Repond et Gilbert Andrey. L'assemblée valide la proposition par acclamation.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2024

M. Yavuz pose la question si la lecture du PV est demandée, en rappelant que celui-ci est disponible sous forme imprimée en quelques exemplaires à l'entrée et est consultable sur le site internet de l'association.

Il est apporté une correction au pv. Une coquille s'est glissée, oncernant le nom de M. Houlmann. Il manque un « o ».

La parole n'étant plus demandée, M. Yavuz Aslan propose à l'assemblée d'approuver le PV. Celui-ci est approuvé par acclamation.

4. Rapport annuel et perspectives

M. Yavuz Aslan présente le rapport d'activité de l'association. Ce rapport d'activité est fait conformément aux statuts de l'AJFFE qui prévoient à l'article 17 que l'assemblée générale approuve le rapport d'activité lors de l'assemblée générale.

Il résume les activités de l'association dans son ensemble ainsi que les manifestations dans les 4 secteurs.

Niveau administratif, nous avons majoritaire traité des courriers concernant les permis de construire, de demandes de mise en conformité, l'envoi des nouveaux contrats, les confirmations de démission et l'envoi des cotisations. Nous avons également dû envoyer des avertissements pour des jardiniers peu collaborateurs.

Durant l'année, nous nous sommes vu 12 fois entre avril 2024 et mars 2025 et avons traité les objets suivants :

- Organisation des contrôles
- Permis de construire, travaux non conforme et négligences
- Suivi de l'entretien des secteurs et respect des Directives
- Organisation de l'assemblée générale.

Lors de l'activité 2024, nous avons effectué les visites des secteurs sur deux week-ends. Pour garantir une égalité entre les secteurs, nous avons fait en sorte qu'il y ait au moins un représentant de chaque secteur.

En date du 8 juin 2024, nous avons effectué le contrôle du secteur de Stadtberg et de Torry et en date du 15 juin 2024, nous sommes passés dans le secteur de La Faye et de Bertigny.

Je tiens à vous remercier pour votre collaboration lors de l'inspection ! Durant lesdits contrôles, nous nous rendons compte de l'effort que tout le monde fournit et je tiens à vous encourager à continuer dans ce sens.

Pendant l'année 2024, la consommation d'eau est passée à 6'812m³ contre 12'868m³ en 2023. Je pense que Mère nature y est pour quelque chose.

Comme chaque année, je tiens à vous rappeler qu'il est :

- Interdit de domestiquer et d'élever des animaux au sein de l'association
- Les places de parc sont destinées seulement aux membres de l'associations
- Respecter les directives communales et cantonales

Au cours de l'année, les jardiniers de chaque secteur ont pu bénéficier de cours sur la gestion naturelle des jardins dispensés par le Service de l'Environnement et de la Nature (SEN). Les cours se sont passés pendant le mois de septembre à raison d'un secteur par week-end. Par ailleurs, nous aurons prochainement un rendez-vous avec le SEN pour parler de futurs cours.

Pour finir, je tiens à remercier Roger Genier, notre caissier, pour avoir géré les problèmes liés à notre site internet. En effet, nous ne savons pas pourquoi mais le site était hors service pendant une certaine période.

Pour conclure, l'année 2024 était une année humide. En me baladant dans les différents secteurs, je suis heureux de voir que ceci n'est pas un frein pour une grande majorité d'entre vous. Vous savez ce qu'on dit « Il n'y pas de mauvaise météo, seulement de mauvais vêtements. »

Maintenant pour 2025 :

- Nous organisons à nouveau le concours de la courge la plus lourde. La date de la pesée est prévue pour la fin du mois de septembre. Le prix restera à définir.
- Finaliser le règlement pour que nous l'appliquions dans le plus bref délai. Je tiens à rappeler qu'en cas de projet quelconque, il faut faire une demande.
- Il y a la 100^{ème} de la Fédération Suisse des Jardins Familiaux. Il y a un concours pour petit et grand. Je vous invite à consulter la page officielle du site internet de la Fédération.
- J'effectue mon dernier mandat car je vais quitter Fribourg fin 2026. De ce fait, si des personnes sont intéressées, merci de le faire savoir auprès des membres du comité et pourquoi pas participer une fois à une de nos séances pour vous faire une idée.

Activités par secteur :

Ce rapport est le résumé des faits marquants des différents secteurs, rédigé en collaboration avec chaque chef du secteur et leur adjoint.

Bertigny (77 esserts)

Au cours de l'année 2024, au mois de mars, nous avons refait une partie de la façade sud du cabanon principal, avec l'aide de quelques membres du comité.

Au mois d'avril, nous avons effectué la réparation de la porte des toilettes. En effet, celle-ci est restée ouverte un jour et, avec le vent, elle s'est cassée.

Pour le mois d'avril, Monsieur Santos Victor a démissionné de sa responsabilité comme chef adjoint et Monsieur Pascal Marchon l'a remplacé.

Au mois de juin, nous avons taillé, tout le long du parking et côté jardins, les thuyas. 4 jardiniers et 2 jardinières ont participé aux travaux sur un total de 77 jardins. Un petit apéritif s'en est suivi pour les travailleurs et travailleuses.

Au mois de septembre, un cours a été organisé par l'Etat de Fribourg (Service de l'environnement) pour permettre une gestion naturelle des jardins (cours donné par Rebecca Türler). Ce cours s'est avéré très intéressant. Nous avons compté 12 participants et un apéritif a été offert à la fin par l'Association.

Nous avons à déplorer deux décès dans le secteur (Madame Perriard et Monsieur Brügger) deux personnes très appréciées du secteur avec plus de 40 ans de jardinage.

Monsieur Gavillet Gérald, ancien secrétaire et actuellement membre d'honneur, a donné sa démission. Nous lui souhaitons une bonne continuation et une pleine santé.

Pour cette année nous avons prévu de refaire la peinture au wc et à la cabane de l'Association. Nous espérons une bonne collaboration de votre part pour ces travaux; vous en serez informés prochainement.

Merci à toutes et à tous.
Bon jardinage pour 2025.

Stadtberg (51 esserts)

Dans le secteur du Stadtberg, il y a 5 nouveaux jardiniers. Le responsable de secteur et son adjoint ont organisé un apéritif de début d'été le 11 mai et le repas de fin de saison le 12 octobre.

A relever, que des discussions sont en cours avec le canton et la Ville de Fribourg pour le parking.

La Faye (45 esserts)

Dans le secteur de La Faye, grande stablité, pas de nouveau jardinier

Hormis, les problèmes de parcage récurrents ou de propreté aux abords du chemin, tout s'est bien passé cette année.

M. Kostic indique que c'est faux, qu'il n'y a pas de problème de parcage. Il se plaint également qu'il n'y a pas eu d'apéro de printemps.

Torry (102 esserts)

4 mai : il y a eu l'accueil de 8 nouveaux jardiniers, suivi d'une agape.

8 juin : visite annuelle des jardins familiaux par des membres du comité

29 juin : Amélioration de l'aire de jeux des enfants, avec la pose d'un toboggan avec une balançoire et une petite tourelle. Tout cela a été offert par Tiago Simoes.

14 septembre : le Service de l'environnement a donné un cours à 15 participants de sensibilisation à un jardinage écologique

5 octobre : Fête de la courge et pique-nique canadien. La fête fut belle avec une grande participation. Un grand merci est adressé à :

- Antonela Bafumi pour la délicieuse soupe à la courge
- Dung Nguyen pour ses rouleaux de printemps
- Tiago Simoes pour les grillandes.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne saison de jardinage.

Le rapport est approuvé par acclamation.

5. Procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2024

M. Yavuz pose la question si la lecture du PV est demandée, en rappelant que celui-ci est disponible sous forme imprimée en quelques exemplaires à l'entrée et est consultable sur le site internet de l'association.

Il est apporté une correction au pv. Une coquille s'est glissée, oncernant le nom de M. Houlmann. Il manque un « o ».

La parole n'étant plus demandée, M. Yavuz Aslan propose à l'assemblée d'approuver le PV. Celui-ci est approuvé par acclamation.

5. Comptes 2024 et Budget 2025

5.1 Comparaison budget 2024 et comptes 2024

Budget 2024		31.12.2024	
Produits	42 110.00 CHF	Produits	41 800.00 CHF
Cotisations	40 960.00 CHF	Cotisations (300)	40 960.00 CHF
Don	0.00 CHF	Don (320)	0.00 CHF
Produits de ventes et prestations	250.00 CHF	Produits de ventes et prestations(330)	210.00 CHF
Inscription	900.00 CHF	Inscriptions (340)	630.00 CHF
Charges	47 200.00 CHF	Charges	38 486.14 CHF
Contrôles par secteur	1 800.00 CHF	Contrôles par secteur (400)	1 695.50 CHF
Frais des secteurs	23 500.00 CHF	Frais des secteurs (430)	8 472.25 CHF
Comité	11 500.00 CHF	Eaux par secteur	7 024.55 CHF
Charges d'administration	1 700.00 CHF	Total frais	15 496.80 CHF
Charges divers	8 700.00 CHF	Comité (440)	11 300.00 CHF
Frais extraordinaires	0.00 CHF	Charges d'administration (450)	1 818.45 CHF
		Charges divers (460)	8 175.39 CHF
		Frais extraordinaires (470)	0.00 CHF
Bénéfice	-5 090.00 CHF	Bénéfice	3 313.86 CHF
Facturation des frais extraordinaires, courant novembre 2024. Selon Art. 3 du contrat de location.			
Solde au 1er janvier 2024	26 930.31 CHF	31.12.2024	30 244.17 CHF
Postfinance	42 036.16 CHF	Postfinance	46 281.11 CHF
Raiffeisen	66 563.75 CHF	Raiffeisen	66 558.41 CHF
Caisse	126.35 CHF	Caisse	288.45 CHF
Produits à recevoir(1301)	150.00 CHF	Produits à recevoir(1301)	0.00 CHF
Passif compte des cautions (2300)	-77 000.00 CHF	Passif compte des cautions (2300)	-78 900.00 CHF
Passif transitoire (2100)	-1 945.95 CHF	Passif transitoire (2100)	-983.80 CHF
Provision - La Faye Place de jeu	-3 000.00 CHF	Provision - La Faye Place de jeu	-3 000.00 CHF
		Résultat	3 313.86 CHF
		Contrôle	-0.00 CHF

Produit CHF – 310.-

Charges CHF – 8713.86.-

La différence entre le budget et les comptes 2024 est de CHF – 8'403.86.- en faveur de l'association.

L'année 2024 est clôturée avec un bénéfice de CHF 3'313.86.

Le montant disponible de l'association au 31.12.2024 est de CHF 30 244.17.-.

L'année 2024 ayant été bien pluvieuse, la consommation d'eau n'a été que de 6812m³. En comparaison l'année 2023 a vu une consommation de 12'668m³ et la moyenne des années précédentes avoisine les 9'800 m³

5.2 Bilan final

jardins familiaux fribourg 2024

Page 1

Bilan final

01.01.24 - 31.12.24

Actif		Précédent		Passif		Précédent	
1	Actifs	122'398.37	118'146.66	2	Passifs	82'883.80	81'945.95
10	Actifs circulants	113'127.97	108'876.26	210	Passifs de régularisation (passifs trans	3'983.80	4'945.95
100	Trésorerie	113'127.97	108'726.26	2100	Charges à payer	983.80	1'945.95
1000	Caisse	288.45	126.35	2130	Provisions	3'000.00	3'000.00
1010	Compte PostFinance	46'281.11	42'036.16	230	Dettes à long terme	78'900.00	77'000.00
1020	Compte Raiffeisen	66'558.41	66'563.75	2300	Cautions	78'900.00	77'000.00
130	Actifs de régularisation (actifs transit	0.00	150.00				
1301	Produits à recevoir	0.00	150.00				
150	Mobiliers	1'260.00	1'260.00				
1500	Machines, outillage	1'244.00	1'244.00				
1510	Mobilier	16.00	16.00				
160	Immobiliers	8'010.40	8'010.40				
1600	Immeubles d'exploitation	8'010.40	8'010.40				
					Différence (capital)	39'514.57	
					Différence précédente (capital)		36'200.71
		122'398.37	118'146.66			122'398.37	118'146.66

- Le capital de l'association est à nouveau en hausse.
- Le bénéfice 2024 couvre près de 68% le déficit de 2023
- Les valeurs des immeuble et machines restent en l'état.
- Le montant de la dette à long terme du compte de cautions continue d'augmenter en raison du départ d'anciens jardiniers.

5.3 Pertes et profits

Page 1

Pertes et Profits

01.01.24 - 31.12.24

Charges		Précédent		Produits		Précédent	
4	Charges directes d'exploitation	38'486.14	46'903.32	3	Produits nets des ventes de biens et de p	41'800.00	42'015.00
400	Contrôles	1'695.50	1'781.90	300	Cotisations	40'960.00	40'810.00
4000	Contrôles Bertigny	427.75	395.95	3000	Cotisations Bertigny	11'450.00	11'450.00
4001	Contrôles La Faye	427.75	420.00	3001	Cotisations La Faye	6'600.00	6'450.00
4003	Contrôles Stadtberg	420.00	480.00	3003	Cotisations Stadtberg	7'650.00	7'650.00
4005	Contrôles Torry	420.00	485.95	3005	Cotisations Torry	15'260.00	15'260.00
410	Eaux par secteur	7'024.55		330	Produits, Ventes de prestations	210.00	275.00
4100	Eaux Bertigny	2'275.10		3300	Bertigny	170.00	195.00
4101	Eaux La Faye	1'117.25		3305	Torry	40.00	80.00
4103	Eaux Stadtberg	720.35		340	Produits, Inscriptions	630.00	930.00
4105	Eaux Torry	2'911.85		3400	Inscriptions	630.00	930.00
430	Frais par secteur	8'472.25	23'446.55				
4300	Frais Bertigny	2'043.30	6'199.15				
4301	Frais La Faye	1'407.95	2'293.65				
4303	Frais Stadtberg	1'300.00	3'378.25				
4305	Frais Torry	3'721.00	11'575.50				
440	Comité	11'300.00	10'970.00				
4400	Indemnités fixes	8'000.00	8'330.00				
4410	Indemnité séances	3'300.00	2'640.00				
450	Charges administration	1'818.45	1'615.90				
4501	Frais informatique et téléphone (forfait 8	960.00	960.00				
4502	Frais de bureau	444.05	384.00				
4504	Affranchissement	414.40	271.90				
460	Charges diverses	8'175.39	8'616.87				
4600	Transport et représentation (forfait 100.-	1'200.00	1'200.00				
4620	Manifestation	976.25	856.90				
4640	Cotisation à faitière	5'786.00	6'094.00				
4650	Autres charges	213.14	465.97				
470	Frais extraordinaires	0.00	472.10				
4707	Stadtberg - Place pour conteneurs	0.00	472.10				
	Différence (bénéfice)	3'313.86			Différence précédente (perte)		4'888.32
		41'800.00	46'903.32			41'800.00	46'903.32

Charges

Dès cette année 2024, les frais par secteurs sont répartis en deux postes :

- Eau par secteur.
- Frais d'entretien par secteur.

L'excellent travail d'entretien exécuté dans les secteurs par les responsables et leurs adjoints permet de diminuer les frais d'entretiens. On peut les remercier pour le travail accompli tout au long de l'année.

Profits

Les profits sont en léger recul en raison d'une diminution du nombre d'inscription

5.4 Le travail du caissier en 2023

- 440 pièces comptables
- 307 factures envoyées
- 9 rappels
- 12 changements de contrat
- 11 recherches de nouvelles adresses pour le journal

5.5 Vérification des comptes effectuées samedi 22 février 2025

- 1^{ère} vérificatrice = Mme Janine Zürcher
- 2^{ème} vérificatrice = Mme Nadja Bächler

Je passe la parole aux vérificatrices.

Les comptes et le rapport des vérificatrices sont approuvés par acclamation et décharge est donnée au comité.

5.6 Budget 2025

Budget 2025	
Produits	50 380.00 CHF
Cotisations	49 680.00 CHF
Don	0.00 CHF
Produits de ventes et prestations	200.00 CHF
Inscription	500.00 CHF
Charges	48 300.00 CHF
Contrôles par secteur	1 800.00 CHF
Eaux par secteur	11 000.00 CHF
Frais des secteurs	13 000.00 CHF
Total frais (430)	24 000.00 CHF
Comité	11 500.00 CHF
Charges d'administration	2 500.00 CHF
Charges divers	8 500.00 CHF
Frais extraordinaires	0.00 CHF
Bénéfice	2 080.00 CHF
Facturation des frais extraordinaires, courant novembre 2024.	
Selon Art. 3 du contrat de location.	

Le budget présente un bénéfice de CHF 2'080.-

Le projet de la place de jeux de La Faille est abandonné, malgré le report de plusieurs années, cette dernière n'a pas été réalisée.

Après réflexion du comité, le montant provisionné sera utilisé pour la mise en place d'éclairages solaires dans les cabanes officielles de l'associations et des toilettes si aucune installation est existante.

Le budget est approuvé par applaudissement.

6. Elections

Membres du comité

Suite à la démission de Vitor Santos du poste d'adjoint au Secteur de Bertigny, il a été trouvé un remplaçant en la personne de Pascal Marchon. Il est élu par acclamation.

Le reste des membres du comité a encore un mandat de 1 an.

Vérificateurs des comptes

Mesdames Janine Zürcher et Nadja Bächler sont élues comme réviseuse pour une année supplémentaires par acclamation.

Suppléants vérificateurs des comptes

Afin de respecter les statuts, Mme Christelle Ercolano et Monsieur Pham-Quoc Dung sont élus suppléants par acclamation.

7. Divers

La parole est donnée aux invités :

1. Jean-Paul Gygli

C'est avec un grand plaisir qu'ils participent à cette AG. Il nous transmet les meilleures salutations de M. Houlmann qui se félicite de ce rapprochement qui nous unit dans la manière de gérer nos magnifiques jardins familiaux.

Les 13 et 14 juin 2025 aura lieu l'AG de la Fédération suisse des jardins familiaux avec le 100^{ème} de la Fédération. L'Association genevoise nous attends nombreux.

Une des tâches du comité est d'inculquer aux jardiniers une bonne gestion des jardins sans avoir à un recours superflu de fumure et de renoncer à l'utilisation des produits phytosanitaires au profit de produits naturels. L'analyse des sols faites montrent que les jardins se portent bien.

L'Association genevoise est à la recherche de nouveaux terrains. Il y a en effet env. 400 demandes en attente. Il est nécessaire aussi de revoir la philosophie des jardins

en réduisant la superficie individuel des jardins. Mais cela à un inconvénient car les petits cabanons tombent au profit d'un espace commun.

Une agréable saison dans nos jardins et une bonne santé nous est souhaité.

2. Monsieur Paul Rueger

Il remercie le comité pour l'invitation.

Il est ravi que l'AG gère avec calme et sérénité les problèmes inhérents aux jardins familiaux, ce qui ne fut pas toujours le cas.

Cela nécessite courage, investissement et motivation.

Il remercie la Bourgeoisie qui met à disposition les terrains pour jardiner en amateurs passionnés.

Il espère que le comité gardera la motivation pour assurer la bonne gestion et la pérennité des jardins,

3. Otmar Halfmann

Il remercie M. Yavuz Aslan pour son support de la fédération dans les problèmes entre les régions et le directoire. Il a pris le temps pour créer une intégration entre les travaux aux niveaux régionales et les dossiers au niveau suisse.

Il y a la création d'une balance entre le français et l'allemand dans la communication. Il espère qu'il y a eu une amélioration par rapport au passé.

Le site internet s'est nettement amélioré. Il propose de regarder le blog des actualités. Il remercie les personnes qui ont participé à ceci de manière professionnelle et dans un esprit économique. Il relève l'accès digital à la publication « Jardin Vivant ». Le digital est nécessaire pour la jeune génération. Il manque toutefois un retour des jardiniers.

Les défis représentent 80% de l'activité du directoire. Les attentes des habitants du fait de l'augmentation démographique sont en contradiction avec l'existence des jardins familiaux. Ceux-ci en danger de perdre leur territoire. 2 exemples :

- Birsfelden : sauvegarder à travers une votation gagnée plus de 100 jardins, alors que la pression démographique est phénoménale.
- Bienne : 40 jardins ont pu être sauvés dans le cadre de la construction du nouvel hôpital à Brugg
- Nouveaux dossiers : à Krienz et à Lucerne, 2x 100 jardins sont en danger.

Il relève en conclusion le privilège d'avoir la Fédération qui nous sert d'interface pour la défense de nos intérêts vis-à-vis du public.

4. Simone Collet

Elle rappelle qu'il faut participer au concours de dessin du 100^{ème} anniversaire et au concours de projet d'association (qui participe à faire une vraie communauté des jardiniers) ; que l'association ne soit plus seulement une addition de jardiniers).

Elle nous encourage à nous inscrire à la fête du 100^{ème} anniversaire

Elle relève l'importance que la relève doit être favorisée et préparée.

Intervention d'un jardinier : celui-ci demande pourquoi il doit encore s'abonner à la revue « Jardin Vivant », journal qu'il ne lit pas. La majorité est en allemand et le calendrier lunaire a été supprimé.

Mme Collet répond que le journal n'est plus comme il le décrit. Beaucoup d'articles figurent en allemand et en français dans une meilleure parité. Il est possible pour les jardiniers d'écrire dans leur langue un article et l'association se chargera de le traduire pour la publication.

Concernant le calendrier lunaire, il n'était plus possible de légitimer les coûts de sa traduction pour une frange de lecteur pas très grande. C'est la raison pour laquelle, il a été décidé de mettre le calendrier lunaire de Demeter en ligne sur le site internet.

5. Dung Nguyen

La place des associations romandes au niveau suisse est en augmentation.

Il relève l'augmentation de la part des articles en français dans la publication « Jardin Vivan ». Il remercie Otmar Halfmann pour son investissement en participant notamment à toutes les assemblées générales des associations en Romandie.

Il nous encourage à écrire des articles pour la publication « Jardin Vivant ».

En tant que représentant romand au sein de la Fédération suisse, il remercie de le comité de l'AJFFE pour son travail.

On a besoin de tout le monde pour avoir une fédération soudée face à l'externe pour défendre nos terrains afin de continuer à utiliser ceux-ci.

La séance est levée à 20.40 heures .

Le Secrétaire :



Eric Thorimbert